

EUROP'RAID, le premier raid-aventure culturel, solidaire et sportif en Europe

Tout en parcourant 10 000 km à bord d'une Peugeot 205, il est pour mission d'acheminer 100 kg de fournitures scolaires ou sportives dans diverses écoles défavorisées dans certains pays d'Europe de l'Est.



Pendant 23 jours, les équipages, constitués de 3 personnes par voiture, traverseront 20 pays, 10 capitales et découvriront 100 monuments classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

CE RAID ALLIE TROIS DIMENSIONS FONDAMENTALES :

- La culture : échanges avec la population locale, visite des monuments et sites remarquables
- L'aspect sportif : un des plus longs rallye du monde,

450 kilomètres par jour.
• La dimension humanitaire : apport de matériels scolaires, médicaux ou sportifs dans des écoles défavorisées de l'Europe de l'Est, organisation de spectacles.

ÉDITION 2018 : UN 5^e DÉPART

L'édition 2018, qui fête son 5^e départ, soutenue par l'association étudiante IGR Eur'Hope, se déroulera du 28 juillet au 19 Août 2018. Au total se sont 250 véhicules avec 750 raideurs qui vont

participer à ce défi.

Pour s'élancer sur la ligne de départ à La Roche sur Yon, chaque équipage doit préparer le matériel et collecter des fonds en recherchant des partenaires pour réunir les 12 000 € nécessaires pour couvrir les frais engagés pour ce périple.

UN JEUNE LORMELOIS DANS LA COURSE

Vincent Hamon, jeune lormelois, étudiant à l'école universitaire de management (IGR-IAE) de Rennes, va s'élancer avec 5 autres camarades pour cette aventure de 3 semaines.

Pour impliquer les enfants scolarisés à l'école de St Lormel, il viendra mardi 26 juin leur faire une présentation générale de son projet et leur faire découvrir son véhicule qui portera notamment le logo de notre commune. Puis il reviendra avec 2 ou 3 autres raideurs à la kermesse du RPI le 1er juillet où les fournitures collectées seront chargées directement dans le coffre de la 205 qui fera le voyage.

www.saint-lormel.fr

Mairie de St-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 17h à 19h.

➔ **FERMETURE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE**
Pour des raisons d'organisation des services municipaux administratifs, la mairie sera fermée au public les samedis matins du 7 juillet au 25 août inclus.

Imprimeur Gérant :
Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :
Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigaïl DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaëlle ROUSSEAU



APPEL AU DON DE FOURNITURES SCOLAIRES

Pour nous, les fournitures scolaires et sportives sont banales mais pour certains voisins européens, elles sont rares. Merci de les aider à réunir les 100 kilos de fournitures à acheminer par véhicule (une obligation pour pouvoir partir, une pesée étant réalisée avant le départ). Vous pouvez suivre leur aventure sur les réseaux sociaux :

Facebook « IGR Europ'Hope »
et Instagram « igr.eurhope »

Ci-contre le parcours du raid qui passera par 20 pays, 10 capitales et permettra aux concurrents de découvrir 100 monuments.



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 27
AVRIL
2018

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSEAU
Sylvie GUILLOTIN
Louis AILLET
Jean-Claude CADE
Céline COLLET
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Chantal BOUAN
Gwenaelle BROCHARD
Mireille MENIER
(procuration
à Régine LEBORGNE)

• Travaux de voirie

Lors de la commission voirie du 22 mars 2018 la sécurité du chemin piétonnier à l'entrée nord de Saint-Lormel a été étudiée : un marquage sera effectué à la charge de la commune.

Le programme voirie 2018 a été étudié et il a été proposé d'adopter les priorités retenues par la commission.

1) Revêtement de voie de La Maison Neuve et du Clos Colin à l'Hôtel Malard

Pour les travaux de reprofilage et du revêtement de ces voies communales le conseil municipal a décidé de retenir l'offre la plus avantageuse de l'entreprise Colas TP pour un montant de 22 435.60 € HT soit 26 922.72 € TTC.

2) Revêtement de la voie à la Duchais aux Cavaliers

Pour un enduit gravillonné (compte tenu du faible trafic)

le conseil municipal décide de valider le devis du Service Voirie de Dinan Agglomération pour un montant TTC de 4 336.40 €.

Suite à une remarque, une étude sera réalisée sur l'état du prolongement de la route au lieu-dit la Bonne Eglise.

3) Travaux de busage aux Costières

Des travaux de busage aux Costières sont à prévoir afin de séparer les eaux pluviales des effluents de la station d'épuration. Les travaux permettront de pallier les odeurs émanant de la station d'épuration et de créer par la même occasion un chemin piétonnier entre le 40, rue de la costière et la jonction de la route du Vieux Bourg.

La traversée de route précédant ces travaux est effectuée par la société Armorique Habitat et exécutée par la société Eurovia. Il est donc nécessaire d'exécuter ces travaux avec

cette entreprise pour une continuité. Par conséquent le Conseil municipal décide de valider le devis de la société Eurovia pour un montant TTC de 4 560 €.

• À propos des Ressources Humaines :

1) Répartition des postes

Il est rappelé qu'un poste de rédacteur a été créé suite à la réussite au concours d'un agent. Par ailleurs, lors du conseil municipal de février 2018, un poste d'adjoint administratif a été créé. Il est également rappelé qu'au 1^{er} avril 2018 un agent au grade de rédacteur a fait valoir ses droits à la retraite.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, le Conseil Municipal, décide de la suppression, à compter du 1^{er} avril 2018, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Service de portage de repas

Le Service de portage de repas est un service public de maintien à domicile destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, ou malades et/ou en situation de handicap.

Il vous permet de bénéficier d'un repas complet et équilibré, livré en liaison froide, à votre domicile.

Chaque demande fera l'objet d'une visite à domicile par le service pour finaliser votre projet et étudier vos droits pour le financement du portage de repas par votre caisse de retraite, ou par le Conseil départemental 22.

Pour plus d'informations, s'adresser au service : Dinan Agglomération - SAAD - Portage de repas, Maison Intercommunale de Plancoët, 33 rue de la Madeleine, 22130 PLANCOËT ou appeler le 02.96.80.47.47.

1^{ère} classe et d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur et fixe le tableau des effectifs comme suit :

- FILIÈRE ADMINISTRATIVE : un Rédacteur à temps complet et un Adjoint Administratif à temps complet.

• FILIÈRE TECHNIQUE Services Techniques : Un Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à temps complet et un Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet. Service scolaire : Un Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à temps complet, un Adjoint Technique à temps non complet 26 h/semaine, un Adjoint Technique en CDI à 6.50h/semaine, et un Adjoint Technique en CDI à 5.50 h/semaine.

• FILIÈRE ANIMATION : Un Adjoint d'animation Principal 2^{ème} classe à temps non complet 24 h/semaine.

2) RIFSEEP : un nouveau régime indemnitaire
Suite à une circulaire de 2014, un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de

l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) doit être mis en place pour les agents de la commune.

Ce nouveau régime indemnitaire se compose :

- d'une part obligatoire versée mensuellement : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent d'une part et sur la prise en compte de son expérience d'autre part.
- et d'une part facultative versée annuellement : le complément indemnitaire annuel (CIA), non automatiquement reconductible d'une année sur l'autre puisque lié à la manière de servir de l'agent (investissement, disponibilité, assiduité...)

Ces critères seront appréciés en lien avec l'entretien d'évaluation professionnelle de l'année N-1.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer ce nouveau régime indemnitaire conformément à la législation en vigueur et de prévoir les crédits correspondants chaque année au budget.

• Les infos de Dinan Agglo

1) convention droit des sols

Aujourd'hui, l'instruction des demandes d'autorisations d'occupation du sol des communes est gérée par le service Instruction de Dinan Agglomération. Suite aux Conseils Communautaires de Dinan Agglomération des 26 février et 26 mars 2018 le Conseil Municipal approuve :

- pour l'année 2018, le principe de facturation des prestations dispensées par le Service Instruction de Dinan Agglomération selon la répartition suivante : 20% population (base 2017), 80% nombre d'actes instruits en 2018.

- la passation d'une convention formalisant les modalités (financières et fonctionnement) entre Dinan Agglomération et la commune applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

2) lutte contre le frelon asiatique

Les espèces invasives représentent une menace pour la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes, mais également vis-à-vis des dommages économiques et des impacts significatifs sur la santé publique. En attendant une réglementation nationale, le rôle des collectivités territoriales est stratégique pour endiguer ce phénomène.

La population de frelons asiatiques diminue en Bretagne. En 2017, 16 500 nids ont été détruits contre 18 820 en 2016. Face à ce constat positif, il est important de maintenir la pression contre cet insecte. La délibération communautaire prise le 26 mars 2018 en faveur de la mise en œuvre du programme de lutte coordonnée contre le frelon asiatique à l'échelle du territoire de Dinan Agglomération propose aux communes de contribuer

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHETTERIES DE PLANCOËT ET LA LANDEC :

Déchetterie de Plancoët
Zone Artisanale de Nazareth
22130 PLANCOËT
Tél. : 02 96 80 29 72

HORAIRES ÉTÉ :
Du 1^{er} février au 31 octobre
Lundi : 9h à 12h
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 14h à 18h

Déchetterie de La Landec

Zone Artisanale de Beauvent
22980 LA LANDEC Tél. : 02 96 82 13 71

HORAIRES ÉTÉ :
Du 1^{er} février au 31 octobre
Lundi, Mardi et Vendredi : 14h à 18h
Mercredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

↓ DÉCHETS VÉGÉTAUX :

RAPPEL :
Il est interdit de déposer des végétaux sur le site du tri sélectif aménagé au Vieux Bourg. Ces déchets doivent être amenés à la déchetterie.

financièrement à cette lutte à hauteur de 50 % des frais engagés sur les prestations de désinsectisation des nids de frelons asiatiques.

Le Conseil municipal approuve la coordination par Dinan Agglomération des actions de lutte contre le frelon asiatique. Les charges de fonctionnement, de communication, de

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ RELAIS PARENTS
ASSISTANTS
MATERNELS
DINAN
AGLOMÉRATION

Programme des espaces jeux

- Espaces-jeux de 9h30 à 11h30 : Vendredi 8 juin peinture Zen à Créhen
- Ateliers « Eveil musical » de 9h30 à 10h30 à l'école de musique de Matignon (sur inscription)
Dates : Les lundis 4, 11 et 18 juin et le lundi 2 juillet
- Découverte du poney de 10h à 11h aux écuries du Cast, La Cours à St Cast (sur inscription)
Dates : Les mardis 12 et 26 juin et les vendredis 22 et 29 juin
- Ateliers « Jeux d'eau » de 10h à 11h à Matignon (sur inscription) :
Mardi 3 juillet « Car Wash »
Mercredi 4 juillet « le bain des bébés »
- Animation « Les pieds dans la mare » à 10h30 à Jugon-Les-Lacs (sur inscription)
Mardi 10 juillet

+ d'infos : Céline GROUAZEL, Maison intercommunale 33 rue de la Madeleine 22130 Plancoët au 02.96.89.41.09.

↓ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en juin 2002 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

Les brèves du Conseil Municipal du 27 avril 2018 (suite)

suivis technique et administratif seront prises en charge dans leur globalité par Dinan Agglomération. 50 % des frais engagés sur les prestations de désinsectisation des nids de frelons asiatiques seront à la charge de la commune sans refacturation aux particuliers.

• Une demande de subvention de l'association "Quatre Vaulx - les Mouettes"

L'association « Quatre Vaulx - les Mouettes » de Saint-Cast-le-Guildo sollicite une aide financière de la commune de 300 € pour mener ses actions en direction des personnes en situation de handicap. Il est rappelé qu'en 2017, une subvention de 150 € a été attribuée. Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 200 € à l'association « Quatre vaulx les mouettes ».

• Un achat mutualisé pour une balayeuse

Le 6 mars 2018, une démonstration de 3 balayeuses a eu lieu sur la commune avec les représentants des communes de Créhen, Pluduno et St Pôtan. Les communes de Créhen et Saint-Lormel ont manifesté leur intérêt pour l'achat de ce type de matériel pour leurs services techniques. Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une balayeuse, en commun avec la commune de Créhen et après analyse de plusieurs devis, retient la proposition de Rennes Moto-culture pour un montant de 16 840 € HT, apparaissant comme la plus adaptée aux besoins. Il a été proposé que la commune de Créhen pilote les différentes démarches pour

son acquisition. Le Conseil municipal accepte le plan de financement proposé par la mairie de Créhen, (chaque commune ayant à sa charge la moitié de l'investissement soit 8 420 € HT) ainsi que la convention précisant les modalités d'utilisation et de partage de cet équipement. Un compteur sera installé pour connaître les temps d'utilisation de chaque commune.

• De nouveaux équipements informatiques pour l'école

Le Conseil municipal approuve l'acquisition de matériel informatique répondant aux besoins pédagogiques de l'école, proposé par la société Micro C, pour un montant de 4 748 € HT soit 5 697.60 € TTC. Cet équipement comprend : un poste ordinateur de direction, un pc portable, 6 tablettes et un vidéo projecteur ; le tout avec une configuration adaptée. La société propose également une maintenance annuelle sur site pour un montant de 480 € TTC.

• Des travaux à l'église du Vieux Bourg

L'église du vieux bourg, inscrite aux monuments historiques, nécessite des travaux de rénovation à caractère urgent. Après étude des différents devis reçus, le Conseil municipal décide de retenir l'offre la plus avantageuse et la plus complète techniquement de l'entreprise COUPÉ pour un montant de 2145.60 € TTC. Cette intervention comprend le changement de la poutre support de l'ossature (poutre en bois exotique) et le renfor-

cement et le changement de la poutre support du clocher.

• Des travaux de rénovation pour les toilettes publiques

Le diagnostic accessibilité effectué en 2015, en partenariat avec le centre de gestion des Côtes d'Armor, prévoyait la rénovation des toilettes publiques près de l'église aux normes accessibilité. Ces travaux contribuaient également à l'accessibilité liée au commerce du bar.

Le projet serait de remettre le bâtiment actuel de plain-pied et de rénover l'intérieur du local comprenant : maçonnerie (proposition d'un mur de parement pierres côté rue), plomberie-électricité, carrelage et menuiserie. Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises du bâtiment.

La possibilité de la mise en place d'une installation en préfabriqué a été écartée au vu des problématiques de raccordements et de branchements.

Le Conseil municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise BIZEUL avec demande d'urinoir en stalle et une réalisation en 2018 pour un montant de 19 486.12 € TTC (comprenant menuiserie et suivi de chantier hors mur de parement pierres).

• Projet d'un Plateau multisports

Un projet d'installation d'un plateau multisports près du stade est prévu dans le budget 2018 pour un montant de 80 000 €.

Deux solutions se présentent : tout d'abord l'installation du plateau multisports près du terrain de tennis (dallage à

Les brèves du Conseil Municipal du 27 avril 2018 (suite)

prévoir avec surcoût) ou alors sur le terrain de tennis où l'activité tennis pourrait être encore pratiquée. Après débat le Conseil municipal valide le projet d'installation d'un plateau multisports et autorise le lancement d'une procédure de consultation adaptée pour ce projet.

• Taille de haies

Une consultation a été faite auprès de deux entreprises paysagères. Un accord a été donné au moins disant. L'entreprise Languille a été retenue comme l'année précédente pour un montant de 5 616 € TTC. Les travaux auront lieu fin août.

• Pose de films réfléchissants (protection solaire) sur les fenêtres de l'école

La mise en place de films sur les fenêtres de la classe maternelle et le dortoir ont été effectués au mois de mai pour un montant de 1 040.40 € TTC.

• Entretien du portail du camping

Une intervention de la société Fermelec est en cours pour résoudre un dysfonctionnement du portail du camping.

• Classe 8

Le conseil municipal accorde la gratuité de la salle polyvalente afin d'organiser le rassemblement des classes 8 le 29 septembre 2018.

• Demande de réfection de certaines routes

Suite à la période hivernale, une demande a été effectuée pour réaliser la réfection (point à temps) sur certaines routes.

• Organisation du Forum des associations sur le secteur Planoët Plélan

Dinan AGGLOMERATION se désengageant du finance-

ment des associations et des forums des associations intercommunaux, un groupe de travail de l'ancien secteur Planoët-Plélan s'est mis en place pour assurer l'organisation du prochain forum qui est prévu le 8 septembre 2018 à Créhen.

• Demande de travaux de réfection pour la salle polyvalente

Des demandes ont été effectuées pour entreprendre des travaux de réfection sur la salle polyvalente (chauffage, peintures...).

La séance est levée à 23h09.

• Prochain conseil municipal :

vendredi 1^{er} juin 2018 à 20h.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ACCÉLÉRATEUR INITIATIVES JEUNES : Déposez votre projet jusqu'au 12 octobre !

Soutenir les projets innovants des jeunes bretonnes et bretons via le financement participatif : c'est le défi d'Accélérateur Initiatives Jeunes lancé par la Région Bretagne en 2015.

En partenariat avec les plateformes bretonnes de financement participatif GwennéG et Kengo, la Région encourage les initiatives des jeunes âgé.e.s de 18 à 29 ans et impliqué.e.s sur le territoire en renouvelant

l'opération jusqu'au 12 octobre.

Comment fonctionne l'appel à projets ?

Les candidats déposent leur projet* sur GwennéG ou Kengo jusqu'au 12 octobre. Quand le projet atteint ou dépasse 70 % de son objectif de campagne grâce au soutien des internautes, la Région Bretagne s'engage à leurs côtés pour apporter les 30 % restants du coût du projet dans la limite

d'un plafond de 4 000 €. Pour en savoir plus, consultez le site de la Région Bretagne. Pour toute information complémentaire, vous pouvez également contacter les services de la Région à l'adresse suivante : amenagement@bretagne.bzh.

* Les projets menés en temps scolaire et les projets de voyage à titre individuel ou dans le cadre d'étude ne pourront pas être soutenus.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ SITE INTERNET DINAN - CAP FRÉHEL TOURISME :

Venez découvrir le nouveau site internet de Dinan - Cap Fréhel Tourisme :

www.dinan-capfrehel.com

Vous y trouverez l'agenda complet des animations de tout le territoire, des idées de sorties/randonnées et beaucoup d'autres informations utiles. Vous pourrez également très bientôt réserver en ligne des visites guidées et/ou sorties nature.

↓ PRIX DES JOLIS JARDINS

« Ensemble embellissons notre commune ! »

Opération gratuite ouverte à tous les habitants de la commune, propriétaires, locataires ou entreprises.

Inscrivez-vous avant le 30 juin 2018 soit : en remplissant et déposant en mairie votre bulletin d'inscription, en vous faisant connaître à la Mairie par messagerie : mairie.st.lormel@orange.fr ou par tél. au 02 96 84 14 80

Participez, Fleurissez, Gagnez !

↓ LES RESTOS DU CŒUR - MATIGNON

La campagne d'été des Restos du Coeur a débuté le jeudi 22 mars 2018.

Les distributions auront lieu tous les 15 jours le jeudi matin de 9 heures à 11 heures 15 aux dates suivantes :

14 et 28 juin - 12 et 26 juillet - 9 et 30 août - 13 et 27 septembre - 11 et 25 octobre et 8 novembre.

DISPOSITIF AGRI'ÉCOUTE,

ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute Agri'écoute lancé en 2014.

UN SERVICE ACCESSIBLE EN PERMANENCE

Vous pouvez joindre Agri'écoute à tout moment, 24h/24 et 7j/7 pour échanger de façon complètement anonyme.

UNE ÉCOUTE SPÉCIALISÉE

En composant le numéro d'Agri'écoute, vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui

vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse ou angoissante et à trouver des solutions.

LE RÔLE CLÉ DE L'ENTOURAGE

S'il ne peut se substituer au médecin ou au thérapeute, l'entourage joue souvent un rôle primordial car il est généralement le plus à même de détecter un changement de comportement ou de discours chez un proche.

Si vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute sans plus attendre.

Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site :
www.msa-armorique.fr



Des nouvelles des écoles Saint-Lormel /Créhen

À SAINT-LORMEL :

Après de longues vacances, les enfants de l'école de Saint-Lormel ont repris le chemin de l'école sur les chapeaux de roue. Effectivement, jeudi 17 mai, nous nous sommes rendus à la ludothèque de Planoët. Marie-France avait préparé un panel de jeux très varié et les enfants en ont bien profité. Au programme des grands jeux en bois, des jeux d'imitation (coins cuisine, déguisement...), des jeux de société, des jeux d'extérieur. Bref, de quoi satisfaire tout le monde. La matinée s'est très bien déroulée notamment grâce aux parents accompagnateurs.

Aux alentours de midi nous avons rejoint le Pré Rolland afin de pique-niquer tous ensemble. Les enfants ont pu profiter de l'aire de jeux. Vers 13h30, nous avons rassemblé nos affaires pour un retour vers l'école en randonnée pédestre. C'est ainsi que nous avons longé tranquillement l'Arguenon jusqu'au

manoir de l'Argentaye. Ensuite nous avons rejoint l'école en progressant le long du stade de foot. Une marche de deux heures avec des pauses bien entendu. Nous sommes effectivement arrivés peu après 15h30.

Les enfants étaient ravis, enfin pas tous !!! Certains ont ramassé des fleurs, d'autres ont observé la nature et surtout les fameux canards. Voici déjà quelques années que nous effectuons cette randonnée. Cette année la météo était particulièrement clémente puisqu'il faisait beau mais pas trop chaud.

Les enfants préparent en ce moment "La fête des gens qu'on aime" et concoctent de leurs mains des petits cadeaux qu'ils pourront offrir au mois de juin.

Nous continuons notre travail sur l'auteur Claude Boujon. Nous travaillons également sur les illustrations de notre livre réalisé avec Céline Lamour-Crochet.

À CRÉHEN

Le point d'orgue fut, du 9 au 13 avril, la classe découverte au centre Forêt-Bocage de La Chapelle Neuve ! Pendant 5 jours, les élèves des 2 classes de Créhen ont expérimenté la vie en collectivité : partage des tâches et entraide pour le nettoyage des tables, le rangement... jeux petits et grands ! Les élèves ont découvert le patrimoine architectural, culturel et naturel local. Ils ont exploré prairies et bois, se familiarisant avec l'écosystème du bocage, son rôle, comment le préserver. Ils ont rencontré

la faune et la flore, mais aussi de petits êtres malicieux, les Toupidegs...

Soirée « contes » au coin du feu, sortie nocturne à la poursuite des petites « fées de la nuit » (les chauves-souris) ont beaucoup plu à tous !

Fin juin, les élèves présenteront le fruit de leurs découvertes et de leurs créations. Un grand merci à notre Amicale laïque, sans qui ce voyage n'aurait pas été possible, et à tous les parents.

À leur retour, les 2 classes de CE et CM ont repris leur projet

musique : ils explorent l'Amé-



rique latine et les Antilles par les chants et les mélodies, avec Catherine Glatiny, du Kiosque, à Dinan.

Le 19 avril, les CM sont tous allés passer une journée au collège Chateaubriand de Planoët dans le cadre de la liaison école-collège. Visite des locaux, cours d'EPS, de français, de maths, expériences de chimie, déjeuner au self ont rythmé cette première prise de contact avant le passage en 6e. Depuis le retour de la classe découverte, c'est cependant le sport qui fut à l'honneur, en particulier pour les CM.

Le 24 avril, ils ont participé à la 2e édition du Biathlon regroupant les classes de CM et de 6e du secteur du collège de Planoët. Ils se sont adonnés à la course d'endurance et au tir, à la course de vitesse, à la course de haies, aux jeux de lancés (palet breton, molki), vortex (lancé de javelot) tir à

l'arc et escrime. Encore une fois, tous, élèves comme professeurs et accompagnateurs, ont été enchantés de cette journée.

Les 16, 17 et 18 mai, les CM sont allés, comme chaque année, à St Jacut de la Mer pour leur cycle de voile avec les moniteurs du Club nautique, Dorian et Cyprien. Ils ont appris ou révisé, pour les CM2, le vocabulaire permettant de se repérer sur un catamaran : palan, foc, écoute, drisse, hauban, safrans...

Et puis, ils ont navigué ! Dans l'ensemble, les conditions étaient très bonnes pour apprendre les manœuvres de base ; cependant, le 17, il a fallu composer avec un vent un peu vif ! Mais tout le monde a progressé et a pris plaisir à filer sur l'eau. Et le pique-nique sur l'île des Ebihens a fait la joie de tous. Un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés.

Le 31 mai, à Pluduno, les CM ont participé aux rencontres d'escrime artistique, avec les CM de l'école publique de Lanicieux et ceux de l'école publique de Planoët. Le matin, par groupes, ils ont tourné sur 3 ateliers : « jeu collectif », « jeu théâtral » avec Frank Moroux, Conseiller pédagogique de la circonscription, et « saluts des bretteurs » avec Thierry Le Prisé, maître d'armes et animateur à Argu'escrime. L'après-midi, après un temps de répétition générale, chaque classe a présenté aux autres la prestation qu'ils ont préparée. Les CM de Créhen ont bénéficié d'un cycle d'escrime artistique de 7 séances avec Thierry Le Prisé, le maître d'armes, pour leur chorégraphie.

Et puis, le 25 mai, les classes de CE et de CM sont allés voir le spectacle L'enfant et les sortilèges, fantaisie lyrique créée par le musicien Maurice

Ravel en collaboration avec la célèbre écrivaine Colette. Ce sont les jeunes comédiens de la Troup'école de Planoët, qui étaient sur la scène de Solenval. Le retour s'est fait sous la forme d'une petite randonnée pédestre.

↓ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2018-2019, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.

L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

ISOLER VOS COMBLES, été comme hiver : bonnes pratiques et conseil

Lors de travaux d'isolation, seul le confort d'hiver est généralement pris en compte (notion de résistance thermique liée à l'épaisseur de l'isolant). Or, une isolation performante vous protège aussi bien l'été que l'hiver.

En effet, en raison du volume souvent limité des combles aménagés, le risque de surchauffe en été peut rapidement altérer le confort. C'est pourquoi, lors de l'isolation des toitures, une attention particulière doit être portée à la mise en œuvre et aux caractéristiques des produits utilisés.

CONFORT D'ÉTÉ :

Inertie thermique : capacité d'un matériau à stocker et conserver la chaleur, elle sera recherchée dans un bâtiment afin de maintenir une température constante et garantir un confort thermique notamment en été en évitant les surchauffes. Dans ce cas, la

chaleur extérieure pénétrera dans le logement avec moins d'amplitude, en fin de journée ou idéalement la nuit, période où une ventilation nocturne permet un rafraîchissement. L'inertie thermique d'un matériau peut être évaluée, entre autre, par sa densité en kg/m³.

Lame d'air ventilé sous couverture : un espace suffisant doit être aménagé entre la couverture et l'isolant, associé à une circulation d'air frais de l'égout au faîte. Aussi, pour maintenir la pérennité de la charpente, l'isolant ne doit pas être en contact direct de la couverture. Des dispositions doivent donc être prises telles que la pose

de panneaux ou écrans de sous-toiture perméables à la vapeur d'eau (HPV), qui permettront de ménager une lame d'air suffisante.

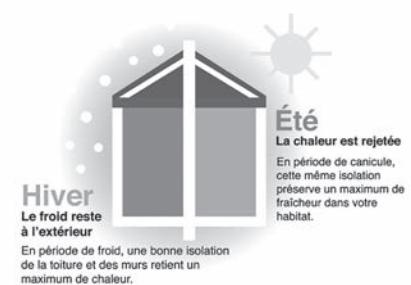
L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR :

La clé de la performance

Étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau : en toiture, une membrane, posée côté chaud de l'isolant, permettra de remplir les fonctions d'étanchéité à l'air et de protection de l'isolant à la migration de vapeur d'eau. Une membrane "indépendante" et continue facilitera les jonctions entre les différentes parois (mur/dalle, mur/toiture, rampant/plafond) et optimisera le

traitement des points singuliers.

Pour favoriser le confort d'été, l'isolation devra tenir compte : des caractéristiques intrinsèques du produit (capacité calorifique...), de son épaisseur, de sa densité, mais aussi de sa mise en œuvre, avec un soin apporté à l'étanchéité et aux traitements des ponts thermiques.





VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Football club St Lormel



Report de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale initialement prévue le 2 juin est reportée au 16 juin 2018 à 18h30 au stade.

Résultats Championnat

• Mardi 8 mai 2018	
St Lormel FC2 :	3
Hénansal HDB3 :	2
• Dimanche 13 mai 2018	
St Lormel FC2 :	2
FC Fréhel Plurien :	4
St Lormel FC1 :	1
Pleudihen Stade3 :	0
• Dimanche 20 mai 2018	
Corseul US :	0
St Lormel FC1 :	5

CLASSEMENT :

St Lormel FC1 :	2 ^e
St Lormel FC2 :	4 ^e
Toute l'actu du club sur :	
http://fc-st-lormel.footeo.com/	

- Vers 15h, ouverture des stands de jeux et animations (structure gonflable, parcours pompiers...)
- Tirage de la tombola en fin d'après-midi.

lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 avril 2018 un nouveau bureau a été élu 9 mai 2018 dont voici les membres :

Président : Clément SAMSON
Vice-président : Pascal BRIN-DEJONC

Trésorier : Jean-Pierre DEPARTOUT (adjoint : Jean-Louis RENOUARD)

Secrétaire : Alain DEPARTOUT (adjoint : Jean-Sébastien PLESTAN)

Le nouveau bureau et l'ensemble des chasseurs de Saint-Lormel remercient sincèrement Jean-Jacques pour ces 16 années de bénévolat actif et dévoué.

Programmation culturelle

Plancoët Plélan

- « **Grands Fourneaux** »
Compagnie Max et Maurice, spectacle acrobatique - Jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 juin - 19h30 et Dimanche 10 juin - 12h30 - Chapiteau à la Vicomté-sur-Rance.



Eleven Brass, Musique

Jeudi 14 juin - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan

+ d'Infos : **02 96 87 03 11** ou **02 96 84.00 57** ou sur

<http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>

Association des propriétaires et chasseurs :

Modifications du Conseil d'Administration :

Suite à la démission du président Monsieur Jean-Jacques DESRIAC et à la constitution d'un nouveau conseil d'administration de 10 membres élus

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES CHOUCAS DES TOURS

Le développement des populations de corvidés Choucas des Tours en Côtes d'Armor provoque sur certains territoires des dégâts importants en agriculture sur les jeunes plantations et semis, ainsi que sur les édifices publics.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la FGDN (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) et la Fédération Départementale des Chasseurs, le Département engagé début mai un recensement dans près de 100 communes du département de la population nicheuse de Choucas des Tours. Pour compléter ce travail d'inventaire, le monde agricole est invité à faire remonter des constations de dégâts liées aux Choucas des Tours (fiche de constatation disponible en mairie).

Les agriculteurs peuvent se faire accompagner pour remplir ces déclarations par les techniciens de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Contact : 02 96 79 22 22